

Accompagnement des nouvelles candidatures LEADER Moselle Sud et Cœur de Lorraine



Sur la période 2014-2022, le Parc naturel régional de Lorraine a coordonné deux Groupes d'Actions Locales (GAL) : le GAL de « l'Ouest du PnRL » et le GAL « Moselle Sud », animé en partenariat avec la Communauté de communes du Saulnois et le PETR du Pays de Sarrebourg.

Pour la nouvelle période de programmation 2023-2027, le PNRL a souhaité répondre à l'appel à projets Leader lancé par la Région Grand Est en janvier 2022, sur deux territoires et en partenariat avec :

- La communauté de communes du Saulnois et le PETR du Pays de Sarrebourg sur le territoire Moselle Sud (57) qui recouvre sa zone orientale.
- Le PETR Cœur de Lorraine (55) qui couvre une partie de sa zone occidentale : partie meusienne du PNRL élargie à la totalité du périmètre du PETR.

Le PNRL et le PETR Cœur de Lorraine ont souhaité confier à un prestataire une mission consistant à accompagner l'élaboration des nouvelles candidatures LEADER pour la période 2023-2027.

L'élaboration des nouvelles candidatures Leader « Moselle Sud » et « Cœur de Lorraine » a été réalisée par un même prestataire sur la base d'un marché public coordonné par le PNRL.

Pour le territoire du Cœur de Lorraine, les partenaires du projet ont convenu de recourir à une procédure de groupement de commandes, la facturation de la prestation a ainsi été prise en charge par le PETR Cœur de Lorraine.

Pour le territoire Moselle Sud, le PNRL a coordonné la mission d'élaboration de la nouvelle candidature dans le cadre du partenariat avec les deux autres collectivités.

L'élaboration de la candidature Moselle Sud s'est déroulée en deux temps :

➤ Une phase d'animation de la concertation des territoires

Cette phase est essentielle dans l'élaboration d'une stratégie Leader : elle permet au GAL d'établir un diagnostic de territoire partagé et d'élaborer la stratégie locale de développement pour une période de 5 ans (2023-2027). Le prestataire amène ainsi les acteurs à exprimer leurs attentes et leurs besoins pour le développement du territoire et à recentrer ces éléments autour d'axes prioritaires. Le partenariat public-privé étant primordial, la concertation a réuni un panel représentatif des acteurs publics, privés et socio-professionnels du territoire. Il s'est également agi de favoriser les échanges et de poser les bases d'une future mise en réseau des acteurs et des projets.

Pour animer cette concertation, le prestataire s'est appuyé sur l'organisation de réunions :

- Réunion de concertation le jeudi 16 juin 2022 à Niderviller :

Objectifs : définir des priorités pour le développement du territoire et des propositions concrètes d'intervention

Au programme : présentation des grands principes de LEADER, réflexion collective sur les forces et faiblesses du territoire, échanges sur les attentes et les projets du territoire et de ses acteurs.

- Réunions thématiques jeudi 30 juin et lundi 4 juillet 2022 à Dieuze et Fénétrange :

Objectifs : définir par thème comment une enveloppe financière pourra être utilisée pour mettre en œuvre les orientations du territoire

Au programme : décliner les thèmes identifiés lors des réunions de concertation pour les traduire en objectifs à atteindre et en actions concrètes à mettre en œuvre.



- Réunion de restitution le 16 septembre 2022 à Sarrebourg

Au programme : présentation et mise en débat des axes stratégiques développés.

➤ **Une phase d'accompagnement rédactionnel de la candidature**

Le prestataire a accompagné l'équipe d'animation du GAL Moselle Sud dans :

- L'organisation des thèmes et mise en cohérence avec les attendus de l'appel à projet
- La rédaction de la stratégie
- Une relecture critique et la formulation de propositions de correction en vue d'amélioration
- La réalisation d'outils tels que le logigramme, l'organigramme ou encore la note synthétique.

En complément, durant toute la phase d'élaboration de la candidature, le prestataire a soutenu le GAL dans ses actions de communication pour informer efficacement les acteurs et les porteurs de projets potentiels et diffuser largement des informations à destination des publics visés, notamment via la presse locale.



BILAN DE L'OPERATION

Sélection de la candidature du GAL Moselle Sud par l'Autorité de gestion en date du 24 mars 2023 et attribution d'une enveloppe de 1 091 955 €.

Ce projet a bénéficié d'un soutien financier de la Région Grand Est et de l'Union européenne au titre du FEADER (soutien préparatoire aux candidatures LEADER 2023-2027).